

dpsuisse 5000 Aarau

Etat de Vaud
Mme Christelle Luisier Brodard
Présidente du Conseil d'État
Place du Château 1
1014 Lausanne

Aarau, 5. Juli 2024

Mesdames et Messieurs,

dpsuisse, l'association faîtière de l'industrie graphique en Suisse, prend acte avec inquiétude de la décision du canton de Vaud de supprimer l'édition imprimée de la Feuille des Avis Officiels (FAO) et de la transférer entièrement sur la plateforme numérique de la Confédération (amtsblattportal.ch). Cette mesure aura des répercussions considérables sur l'industrie graphique et en particulier sur les emplois chez PCL Print Conseil Logistique SA (PCL).

Une étude de marché indépendante réalisée en janvier 2024 par l'institut MIS Trend montre clairement que près des deux tiers des abonnés apprécient la version imprimée de la FAO. L'édition imprimée constitue non seulement une source d'information importante, mais elle contribue également à l'emploi et au maintien de l'industrie de l'impression.

La décision du canton de Vaud de passer à une diffusion exclusivement numérique envoie un signal négatif au public, en pratiquant indirectement le greenwashing et en présentant entre les lignes les canaux électroniques comme plus respectueux de l'environnement que l'imprimé. Le secteur de l'impression, qui évolue déjà dans un environnement difficile, est encore davantage fragilisé par de telles mesures. PCL, en tant que producteur de longue date de la FAO, souligne que les solutions actuelles offrent déjà une disponibilité numérique et que des ajustements techniques supplémentaires sont possibles sans un transfert complet vers la plateforme de la Confédération.

Il convient également de noter que le système actuel de la FAO ne génère aucun coût supplémentaire pour le canton de Vaud, mais qu'au contraire, il est rentable grâce aux recettes de concession et aux rétrocessions. Un changement entraînerait une perte de ces revenus et ne contribuerait donc pas à la prétendue "réduction des dépenses publiques".

Il est également important de souligner que les technologies numériques ne sont pas intrinsèquement plus respectueuses de l'environnement. Selon une étude d'Intergraf (2024), l'empreinte carbone du secteur des TIC est considérable et représente 2 à 4 % des émissions mondiales. Les coûts énergétiques et les déchets électroniques dépassent souvent les impacts écologiques des médias imprimés, qui bénéficient d'un taux de recyclage élevé. D'autres études ont clairement montré que la combinaison des médias électroniques et imprimés présente de loin l'empreinte carbone la plus faible. La démarche choisie par le canton de Vaud s'éloigne donc considérablement de l'objectif climatique annoncé de zéro émission nette d'ici 2050.

Nous appelons les décideurs politiques du canton de Vaud à reconsidérer soigneusement les conséquences de cette décision et à reconnaître l'importance des médias imprimés pour la diversité de l'information et l'économie locale. Un retour en arrière ou au moins une réévaluation de cette mesure serait un pas dans la bonne direction.

Pour de plus amples informations, nous nous tenons à votre disposition.

Avec nos salutations distinguées,

dpsuisse

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Beat Kneubühler', written in a cursive style.

Beat Kneubühler
Direktor